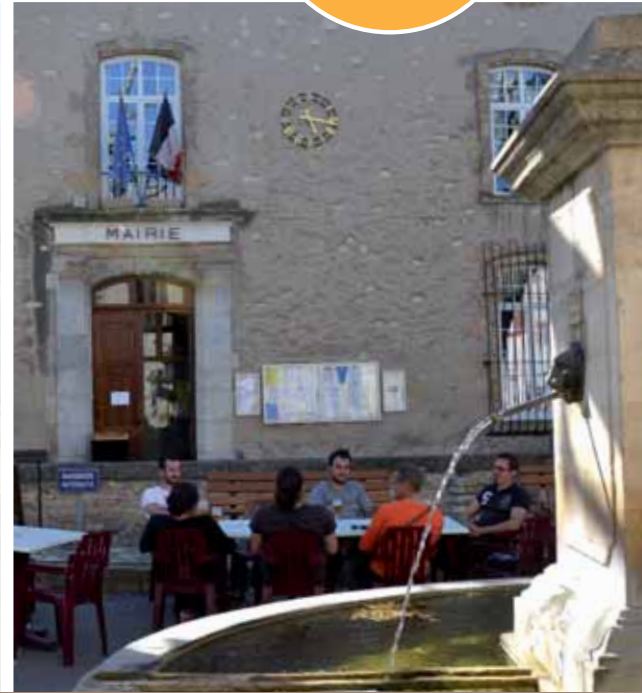


Saint-Paul



BUDGET 2016





Mes chers amis,

Le Budget 2016 vient d'être voté, dans la règle d'or, par le Conseil Municipal, le 12 avril dernier. J'ai tenu à vous en présenter les grandes lignes. Je tiens à votre disposition le document complet afin que vous puissiez le suivre en toute transparence au cours de cette année 2016.

Ce budget s'inscrit dans un contexte économique difficile marqué par le désengagement accéléré de l'Etat, le poids de la Métropole et l'imposition de nouvelles dépenses indépendantes de notre volonté municipale.

Il est vrai que la situation en France est difficile. L'Etat est inflexible sur ses trajectoires avec de multiples baisses des financements aux communes, sur les charges qu'il nous impose et sur les prélèvements qu'il pratique sur notre budget communal, mais nous pensons qu'il est de notre devoir de ne pas faire payer la facture aux ménages et aux entreprises locales.

Ce n'est pas choisir la facilité ! C'est un choix pour maintenir le pouvoir d'achat des familles de Saint-Paul-lez-Durance et pour démontrer qu'il est possible, sans augmenter les impôts communaux, d'améliorer les services publics aux habitants et de créer de bonnes conditions pour les investissements d'avenir.

Nous continuerons à gérer les finances en "bons pères de familles", nous saurons être rigoureux et prévoir l'avenir sans dépenses excessives, ni somptuaires, mais je compte également sur vous.

Nous voulons maintenir le cap des investissements utiles. Nos priorités n'ont pas été modifiées : garantir un cadre de vie quotidien agréable et sécurisant, préparer l'avenir de notre commune et soutenir notre tissu associatif.

Bonne lecture de votre bulletin municipal "spécial finances"...

Bien à vous

Roger Pizot,
Maire de Saint-Paul-lez-Durance



Blason sculpté dans le marbre découvert lors de travaux dans les écuries du château en 1965.



LES DOTATIONS DE L'ETAT



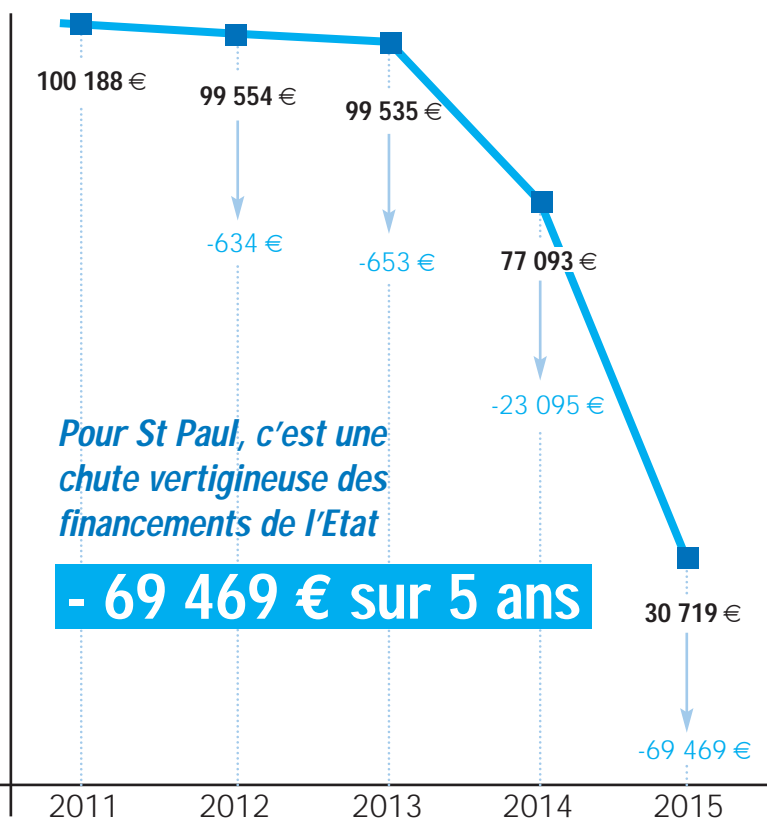
EN BAISSSE

L'Etat demande de plus en plus aux communes des efforts financiers tout en alourdissant leurs charges. La dette de la France de 2 200 milliards d'€ concerne les collectivités locales à hauteur seulement de 10%. A Saint-Paul-lez-Durance, la dette est totalement maîtrisée.



L'Etat baisse ses dotations aux communes (28 milliards sur 3 ans). Pour les 5 dernières années, à Saint-Paul-lez-Durance, c'est une perte de 69 469 € ! Nous sommes en 2016 très affectés par ces baisses draconiennes. Mais, cette année, l'Etat nous demande de faire davantage avec presque plus rien : les rythmes scolaires, les normes, les fonds (FPIC,...), les hausses imposées des charges salariales,...

Dans cette situation confuse, il est impératif de ne pas faiblir dans le soutien à une bonne qualité de vie quotidienne des familles de Saint-Paul-lez-Durance, sans augmenter la charge fiscale sur les ménages. Sans hausse du taux communal des impôts locaux, les services publics aux familles seront maintenus. *"La stabilité des impôts communaux ne se fera pas au détriment des investissements d'avenir"*. Michèle Castro, Conseillère Municipale.



Sur 5 Années,
69 469 €
de financements
d'Etat en moins

"L'Etat nous impose de nouvelles charges et des dépenses supplémentaires, tout en diminuant ses dotations de 70% en 2 ans. Celui-ci fait supporter aux Communes les dettes qu'il a jusque là lui-même accumulées".

Romain Buchaut,
Premier Adjoint

0%

24 ans sans hausse des taux communaux des impôts locaux !

Les taux parmi les plus bas en France



Taxe d'habitation
Saint-Paul
4,55%



Taxe foncière bâti
Saint-Paul
10,65%



Taxe foncière non bâti
Saint-Paul
18,98%



La Métropole prévoit un lissage des taxes locales sur 12 ans, alors qu'à Saint-Paul elles sont stables depuis 24 ans.

En 2015, la case "intercommunalité" était vide, en septembre 2016, elle sera remplie par un nouveau taux qui sera appliqué...

TAXES FONCIÈRES 2015 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATION

Commune : _____

Département : _____

Catégorie	Commune		Intercommunalité		Département		Taxes spéciales ①		Taxe ordures ménagères ②	
	Taux	%	Taux	%	Taux	%	Taux	%	Taux	%
Taux 2014		%		%		%		%		%
Taux 2015	10,65	%		%		%		%		%
Adresse	10,65	%		%		%		%		%
Base										
Cotisation										

A Saint-Paul, nous avons maintenu des taux d'impôts communaux parmi les plus bas de France. Avec une Taxe d'Habitation à un seul chiffre de 20 points inférieure à la moyenne française, une Taxe Foncière de 10 points inférieure à ce que paient les propriétaires français, et une Taxe sur le Foncier Non Bâti inférieure de plus de 30 points à la moyenne française, les familles Saint-Paulaises bénéficient d'une situation privilégiée que l'équipe municipale veut maintenir.



Ces taux très faibles d'impôts communaux résultent des créations des zones d'activités occupées aujourd'hui par près de 100 entreprises. 66% des recettes municipales proviennent de l'ancienne Taxe Professionnelle acquittée par nos entreprises installées dans les zones d'activités du Castellet et du Rourabeau (voir page 6). Ce financement a été donné en 2000 au Pays d'Aix puis à la Métropole depuis le 1^{er} janvier 2016. Rappelons que le CEA et Iter ne paient aucune taxe à la Commune. Le contribuable de Saint-Paul ne doit pas oublier ce privilège, surtout à l'heure de la Métropole et de la "solidarité territoriale" qui risque de rebattre toutes les cartes...

Taxe d'habitation



4,55%
St-Paul



27,23%
Marseille



24,19%
France*

Taxe foncière



10,65%
St-Paul



22,90%
Marseille



20,52%
France*

Taxe foncière non bâti



18,98%
St-Paul



23,83%
Marseille



49,15%
France*

Vivre à Saint-Paul-Lez-Durance est un privilège fiscal. Le nier, c'est nier les évidences (voir les chiffres ci-contre).

Mais il faut bien savoir que c'est le résultat d'une méthode de gestion très rigoureuse qui impose de savoir être raisonnable.

A la Mairie, nous sommes attentifs aux compteurs financiers. Nous pouvons dégager 10 fois plus de capacité d'investissement que les autres communes (voir les chiffres ci-contre). Ces chiffres révèlent la bonne santé de la Commune et donc sa bonne qualité de vie.

Mais pour maintenir cette bonne qualité de vie, les habitants de Saint-Paul doivent faire preuve de réalisme et de patience. Il est nécessaire de ne pas tout vouloir tout et tout de suite.

* Moyenne Française

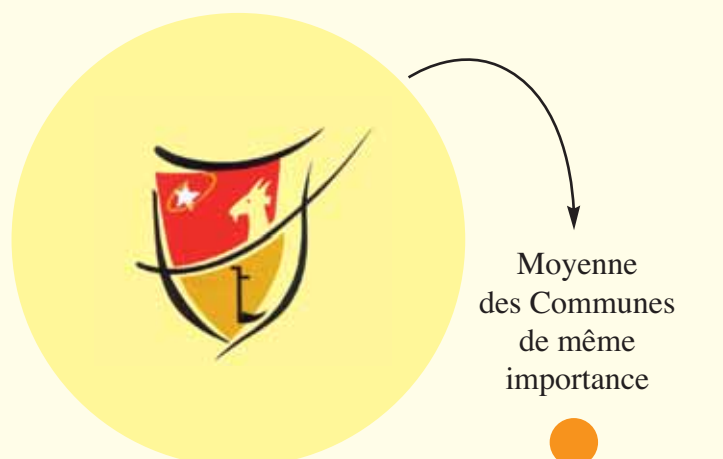
Saint-Paul : des finances maîtrisées

Chaque année, avec le budget municipal, est voté le compte administratif. Le compte administratif est le bilan financier véritablement exécuté de l'année précédente, alors que le budget est un prévisionnel pour l'année à venir.

Voici les chiffres du bilan 2015 :

	Fonctionnement	Investissements
Recettes :	4 768 865 €	3 730 573 €
Dépenses :	4 201 596 €	1 620 716 €
Résultat de clôture :	+ 567 268 €	+ 2 237 239 €

Une commune qui investit 10 fois plus que les autres...



3 060€**

Moyenne
des Communes
de même
importance

328€**

Dépense d'équipement brut par habitant

... et où on paie moins d'impôts qu'ailleurs



301€**

Moyenne
des Communes
de même
importance

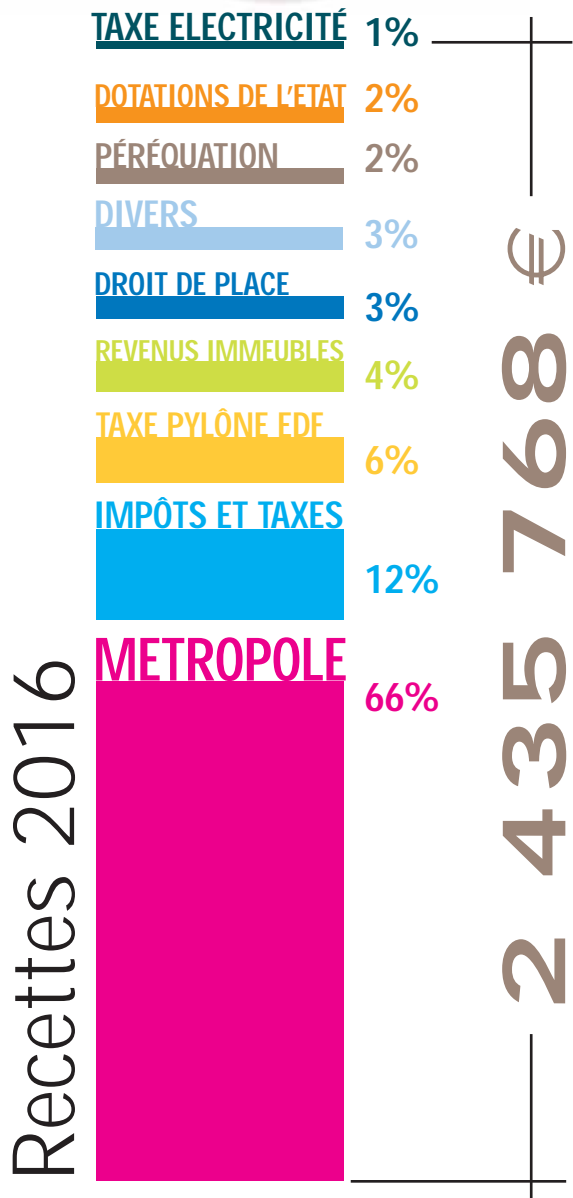


331€**

Produits des impôts directs par habitant

** Chiffres Compte Administratif 2015

Le budget de fonctionnement 2016 :



TAXE ELECTRICITÉ Cette taxe est une contribution sur la consommation finale d'électricité qui est reversée par l'abonné EDF à l'Etat et à la commune de Saint-Paul à hauteur de 35 000 € (estimation).

DOTATIONS DE L'ETAT En 2014 et 2015, l'Etat a diminué ses financements de 68 816 € (-70%). En 2016, le financement d'Etat devrait représenter seulement 1% du budget et il n'est pas encore connu.

PÉREQUATION Ce financement concerne les droits de mutation qui sont reversés par l'Etat aux communes, estimé à 30 000 € pour Saint-Paul en 2016.

DROIT DE PLACE Le Parc Résidentiel de Loisirs (PRL Le Retour) de Saint-Paul contribue à hauteur de 73 000 € au budget communal.

REVENUS IMMEUBLES 103 000 € proviennent des locations des immeubles municipaux.

TAXE PYLÔNE EDF Au même titre qu'une taxe foncière, EDF est tenue de reverser aux communes une taxe sur l'occupation des terrains par des pylones. Cette taxe permet de soulager le contribuable de Saint-Paul de 144 136 €.

IMPÔTS ET TAXES Le montant total pour 2016 des contributions directes à la mairie de Saint-Paul s'élève à seulement 288 826 €. **Ce montant ne représente que 12% des recettes de fonctionnement 2016 alors que dans la moyenne des communes françaises il représente 50%.** En France, les impôts locaux représentent près de la moitié des budgets des Mairies. Cette particularité de Saint-Paul est une grande chance pour les familles vivant dans la commune.

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE (ex Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix). 1 647 666 € sont reversés à la commune par l'intercommunalité (soit 66%). La création de la nouvelle métropole Aix-Marseille-Provence risque d'amputer cette somme dans les années futures.

Après ces recettes s'ajoute notre résultat de clôture 2015 de 567 268 € soit des recettes de fonctionnement de 3 003 036 €.



Entreprises de Saint-Paul

26,79 %



Entreprises de Marseille

32,63%

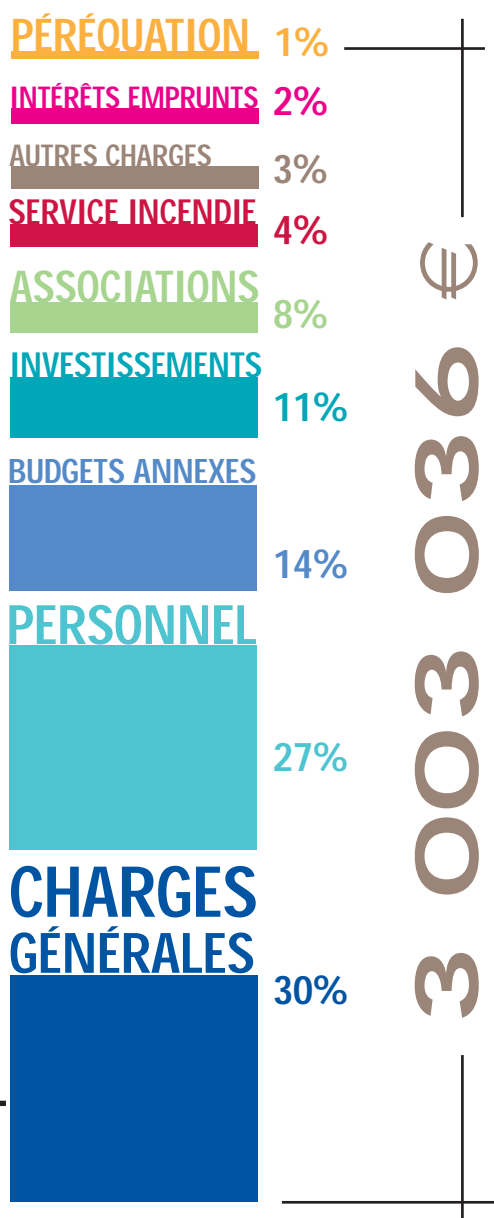
Contribution Foncière des Entreprises en 2016

Avant l'an 2000, une entreprise de Saint-Paul s'acquittait d'une Taxe Professionnelle de 9,77% reversée à la Commune. En 2001, cette taxe est passée à 18,4% lorsque Saint-Paul a été intégré au Pays d'Aix. Après la refonte de la Taxe Professionnelle en 2010, les entreprises de Saint-Paul payaient 19% suite aux transferts et augmentations. Aujourd'hui, une entreprise implantée à Saint-Paul paie 26,79% de Contribution Foncière des Entreprises (CFE). Avec les augmentations prévues par la Métropole, elle passera à 31,02% sur 12 ans.

la règle d'or est respectée à Saint-Paul



Dépenses 2016



PÉRÉQUATION Fonds de Péréquation ressources Intercommunales et Communales (FPIC)

INTÉRÊTS EMPRUNTS Les frais financiers de la Mairie de St-Paul s'élèvent seulement à 2% car la dette est totalement maîtrisée. Avec 62 510 € d'intérêts d'emprunts, de nombreuses communes nous envient...

SERVICE INCENDIE La départementalisation des pompiers en 2000 a placé les communes au centre de la sécurité incendie et du secours à la personne. La contribution de St-Paul à hauteur de 119 400 € représente le financement du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) soit 125 € par habitant alors que celle des Communes voisines est trois fois moins importante. Au-delà de ce financement, saluons l'engagement des Pompiers.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS Le tissu associatif de St-Paul très vivant se traduit notamment par un financement important de la Mairie à hauteur de 210 200 € (voir en dernière page).

VIREMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT Comme pour une famille qui économise pour des achats importants, une Mairie bien gérée doit économiser dans son fonctionnement pour investir. En 2016, il est dégagé la somme de 318 100 € soit 11% du budget de fonctionnement pour créer des investissements d'avenir. C'est une part importante du budget 2016 !

SUBVENTIONS BUDGETS ANNEXES :

■ **EAU & ASSAINISSEMENT 13%** Subvention pour financer les travaux de la station d'épuration en investissement et contribuer à l'équilibre de ce budget.

■ **CAISSE DES ECOLES/CCAS 1%** C'est le besoin en subventions pour équilibrer ces 2 budgets annexes. Le Centre Communal d'Action Sociale ne laisse personne sur le bord du chemin. Les enfants sont aussi choyés par la caisse des écoles.

PERSONNEL Les charges de personnel ne représentent que 27% du budget. **Ce taux est envié par de nombreuses mairies chez lesquelles il peut représenter jusqu'à 65%. La moyenne française est à 42,04%.**

CHARGES GÉNÉRALES 917 000 € : il s'agit entre autres de l'énergie, de l'électricité, des entretiens et réparations de voiries et des bâtiments communaux, des rythmes scolaires, des taxes foncières et des impôts indirects payés à l'Etat par la Commune,...

*Moyenne des Communes de même importance
Source : collectivites-locales.gouv.fr



779€

149€*

Capacité d'autofinancement par habitant

La Capacité d'Autofinancement d'une Commune représente la possibilité pour une Mairie de réaliser des investissements en économisant sur son fonctionnement tout en restant en capacité de rembourser les intérêts d'emprunts. A Saint-Paul-lez-Durance, notre capacité d'autofinancement sera encore en 2016, relativement élevée en comparaison des communes de même importance. Espérons que notre capacité 5 fois plus forte qu'ailleurs, puisse être maintenue dans les années futures...

Budget d'investissement 2016 : quelques

Chaque budget prévoit les dépenses d'investissement de l'année à venir. La bonne santé financière de notre commune nous permet, avec un budget de 3 384 509 €, de doter Saint-Paul des équipements essentiels pour donner un véritable élan aux domaines prioritaires que sont la qualité de vie, la sécurité, l'économie, les enfants, les seniors,...



Projet de réfection de l'autel de l'église :

Une étude pour la restauration de l'autel sera réalisée par la DRAC.

L'Equipe Municipale maintient ses engagements

Malgré un contexte national financier des plus difficiles, avec un Etat qui s'endette, qui réduit les financements aux communes et qui les charge de nouvelles fonctions (rythmes scolaires, démarches administratives, urbanisme,...), la municipalité de Saint-Paul-les-Durance travaille sans relâche pour lancer des investissements d'avenir.

L'équipe municipale a mis en place toutes les conditions financières pour être en capacité de conduire ces investissements. Ils seront possibles avec le soutien du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône. Nous espérons que la nouvelle Métropole Aix-Marseille-Provence maintiendra les financements de l'ancienne Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix.

Aménagement de "l'îlot de la Poste"

Ce vieux bâtiment abritait l'ancienne Mairie, l'école Communale et la Poste. Il sera détruit cet été pour laisser place à un nouvel ensemble de 11 logements. Au rez-de-chaussée, se trouveront une salle de réunion municipale, un local municipal d'intérêt général et un cabinet médical. Un parking souterrain sera construit.



L'îlot de la poste sera détruit cet été



Implantation des nouveaux bâtiments



Nouveaux locaux de la Poste

D'autres projets d'investissement :

Bâtiments communaux :

Réfection de la salle du cinéma (moquette et éclairage leds), aménagement bureau en Mairie, réfection des sanitaires du stade, restauration des anges du retable de l'église financée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)

Acquisition de matériel, outillage et mobilier :

Remplacement du Pick-Up, débroussailleuse.

Acquisitions de terrains : Réserve foncière en zone agricole et en zone naturelle pour préserver la Commune.

Quartier Les Lauves : Réserve pour étude d'un centre socio-culturel et de logements.

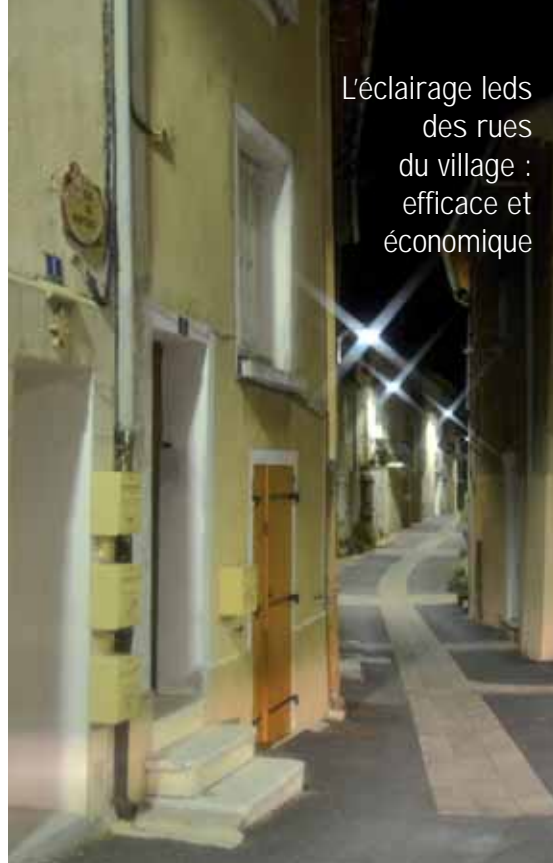
exemples de projets à Saint-Paul



Saint-Paul-lez-Durance, premier village de France équipé d'un éclairage 100% leds



Chemin vers l'école



L'éclairage leds des rues du village : efficace et économique

Premier village de France 100% leds La pose d'un nouvel éclairage public plus écologique sur le cheminement adapté aux personnes à mobilité réduite vers l'école est prévue. Ces travaux achèveront l'électrification totale en leds (light-emitting diode en anglais ou diode électroluminescente) de la commune. Rappelons que Saint-Paul-lez-Durance est le premier village de France équipé d'un éclairage 100% leds ! Coût total des travaux depuis 2013 : 1 287 700 € subventionnés à 77%.

Une station d'épuration écologique et moderne : 617 645 €



La réhabilitation de la station d'épuration est en cours. Ici, les travaux d'étanchéité du bassin de lagunage.

La station d'épuration construite en 1989 était devenue obsolète. Les travaux d'un montant de 617 645 € comprennent le remplacement du poste de relevage des eaux usées et de prétraitements, la reprise de l'étanchéité du bassin de lagunage et des aménagements divers, financés par la Commune (20%) et par l'Agence de l'eau (50%), le Conseil Départemental (15%) et la Métropole (15%). Plus moderne et plus écologique, cette station permettra de valoriser les boues en épandage agricole.

Réfection de la voirie communale :

Aménagement du trottoir de la Poste.

Mise en conformité du Parc de Loisirs Résidentiel (PRL) :

Progressivement, la Mairie réaménage le PRL. C'est un travail de longue haleine qui doit être accompli sans brusquer les choses.

Aménagements à l'École Communale :

Voir pages suivantes

Travaux d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite :

Poursuite de la mise en conformité des voiries et bâtiments publics de Saint-Paul.

Projet de Circuit Découverte du Village :

Le projet consisterait à concevoir un parcours découverte et nature en bord de Durance, en contrebas du village.

Donner aux enfants de Saint Paul les meilleures

Transport scolaire

Le coût des cartes de transports scolaires est pris en charge à 50% par la Mairie, soit : 25 € pour la carte scolaire (coût total 50 €) et 50 € pour la carte "jeunes" (coût total 100 €).

Un Cadeau de Noël pour tous les enfants

Un cadeau de Noël (jouet ou bon cadeau) et un spectacle de fin d'année sont offerts à chaque enfant domicilié ou scolarisé à Saint-Paul jusqu'à ses 14 ans. Budget : 5 000 €

Etudiants boursiers

Une bourse municipale de 700 € est attribuée chaque année à tous les étudiants de St-Paul remplissant les critères d'attributions.



Un Centre Aéré mutualisé avec Mirabeau

Les 3/12 ans bénéficient d'un Centre Aéré durant 4 semaines en été et une semaine à chaque petites vacances (soit 7 semaines dans l'année).



Une centaine d'enfants pour la remise des prix en fin d'année scolaire



Jeux d'enfants au Parc de la Gamatte

L'aire de jeux du bateau va être remplacée en 2016.



Notre Parc de la Gamatte (2 hectares très fréquentés) est entretenu par les employés communaux.

conditions d'études et de loisirs

Cheminement adapté aux personnes à mobilité réduite vers l'école

Salles d'activités scolaires



Offrir aux enfants les meilleures conditions pour étudier est une de nos priorités. Des travaux sont régulièrement programmés à l'école communale qui accueille 99 petits Saint-Paulais.

Mise en situation du nouvel escalier



Les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP)

L'Etat nous a imposé une réforme des Rythmes Scolaires par décret sans aucune concertation avec les Communes. Depuis 2014, la municipalité s'est investie pour les Nouvelles Activités Périscolaires. En 2014, pour les NAP et la garderie, la Mairie a transformé et agrandi le rez-de-chaussée de l'école (ancien logement de fonction). En 2016, la Municipalité aménage le 1^{er} étage pour des activités scolaires. Un escalier de secours externe sera construit.

Les NAP sont gratuites pour les parents d'élèves. Durant 1 heure, de 15h30 à 16h30 tous les jours de classe, encadrés par le personnel qualifié de Mairie et des animateurs diplômés, les enfants pratiquent l'activité de leur choix : jeux de société, arts créatifs éducatifs, initiation linguistique, loisirs sportifs, activités manuelles,... Ce Budget est entièrement supporté par la Mairie.

Etre attentifs au bien-être de nos Aînés

A Saint-Paul, la Municipalité s'efforce de faire de l'Age d'Or un printemps pour nos seniors :

- ▶ Deux fois par mois, le repas de l'amitié, préparé par un restaurateur et servi par 3 agents, réunit les seniors à la salle des fêtes. Le coût annuel pour l'APOAES subventionnée par la Mairie est de 4 760€ (hors personnel). Chaque senior participe à hauteur de 3 € par repas.
- ▶ Tous les ans à l'automne, la Mairie offre un grand repas, organisé par Saint-Paul Loisirs, à tous nos anciens de plus de 66 ans. (2 065 €)
- ▶ Un grand repas suivi d'un spectacle est organisé une fois par an en juin au Château de Cadarache, pris en charge en partie par la Mairie.



- ▶ Tous les 15 jours, le mercredi, la Mairie met à disposition des Aînés gratuitement un car pour aller faire des courses à Manosque. (4 560€ annuel)
- ▶ Chaque année, la Commune offre un colis de Noël à tous les seniors âgés de plus de 70 ans. (Coût : 18 688 €)
- ▶ En 2015, un service de portage de repas à domicile a été mis en place. Pour en bénéficier se renseigner et s'inscrire en Mairie.



210 200 € attribués aux associations en 2016

L'équipe municipale soutient les associations Saint-Paulaises. Chaque année, elle leur verse des subventions qui permettent de financer leurs activités et favorisent ainsi le dynamisme du tissu associatif communal.

L'association APOAES gère la cantine et les activités extra-scolaires. Sur la subvention versée en 2016 de 108 000 €, 87 800 € permettent de fournir entre 70 et 80 repas par jour. Les familles paient 3,50 € alors que le coût de revient d'un repas (avec personnel APOAES) avoisine les 8 €, hors salaire du personnel communal payé directement par la Mairie.

▶ Les associations Saint-Paulaises subventionnées :

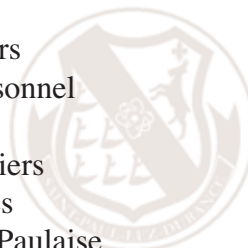
- Pompiers
 - Sapeurs forestiers
 - Amicale du Personnel
 - OCCE (école)
 - Chasseurs sangliers
 - Comité des Fêtes
 - La Boule Saint-Paulaise
 - Les Nordatlas de Provence
 - Les Vieux Crampons
 - Paul Emplois
 - St-Paul Moto Club
 - St-Paul Loisirs+Téléthon
 - Société de Chasse
 - Miss Tic'ssss
 - St Paul Emplois/CPA
 - APOAES (hors cantine)
- Total 119 100 €**

▶ Les associations externes subventionnées qui contribuent à la vie des habitants de St-Paul :

- Association sportive Collège
 - CLI
 - FCPE (collège)
 - Foyer Socio-Educatif (collège)
 - Résonnances
 - Sporting Club Vinonnais
- Total 2 200 €**

▶ Dons associations caritatives :

- Croix-Rouge,
 - Papillons Blancs
 - Ligue contre le Cancer
 - Œuvre Pupilles Pompiers
 - Paralysés de France
 - Secours Populaire Français
- Total 1 100 €**



SPÉCIAL FINANCES 2016

12



Concours de boules de la Fête Voteive



Concours de mini-miss organisé par le Comité des Fêtes lors de la Fête Voteive

Réunions publiques sur le **Plan Local d'Urbanisme**
 Jeudi 26 mai 2016 et Mardi 12 juillet 2016 à 18h Salle du Cinéma

Réunion publique sur les **finances**
 Lundi 19 septembre 2016 à 18h Salle du Cinéma